

CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Diffusion immédiate

Une coopération territoriale renforcée au service de la santé, de la sécurité et de la justice

Ce lundi 26 mai 2025, au Centre Hospitalier de Valenciennes, une convention de partenariat a été signée entre les acteurs de l'hôpital, des services préfectoraux, des forces de l'ordre, de la justice, des douanes, de l'administration pénitentiaire et du Conseil de l'Ordre des médecins. Cette signature marque l'aboutissement d'un travail inter-institutionnel ambitieux, visant à adapter et consolider les modalités de coopération sur des sujets complexes et sensibles.

Valenciennes, le mardi 27 mai 2025

Une convention structurée autour de thématiques opérationnelles clés

Engagée dès septembre 2024, la révision de la convention de partenariat existante a mobilisé l'ensemble des partenaires, répartis en groupes de travail thématiques. Elle étoffe et actualise les procédures à la lumière des évolutions législatives récentes, tout en intégrant les réalités rencontrées sur le terrain. Cette version consolidée couvre des sujets cruciaux tels que :



- Le signalement des patients en danger, notamment en ce qui concerne les violences conjugales,
- Le secret professionnel et les conditions de sa levée,
- La lutte contre les menaces à la sécurité,
- Les auditions, réquisitions, perquisitions et saisies de dossiers médicaux,
- La prise en charge des personnes gardées à vue, détenues, hospitalisées sans consentement ou dans des situations spécifiques,
- Les violences envers les personnels de santé,
- La lutte contre la radicalisation, etc.

Chaque fiche thématique a été revue avec l'ensemble des partenaires, dans le respect des missions de chacun, afin d'assurer une coopération efficace et juridiquement sécurisée.

Une dynamique de territoire au service des usagers et des professionnels

Cette convention vise à améliorer la fluidité et la pertinence des interventions, en permettant une meilleure coordination entre institutions dans l'intérêt des patients, des victimes, et des professionnels. Elle prévoit également un suivi annuel et des adaptations régulières en fonction des retours d'expérience.

Les signataires de la présente convention sont :

- M. Stéphane COSTAGLIOLI, Sous-préfet de Valenciennes
- Mme Christelle DUMONT, Procureure de la République du Parquet de Valenciennes
- M. Nicolas SALVI, Directeur général du Centre Hospitalier de Valenciennes
- D^r Jean-Philippe PLATEL, Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins du Nord
- M. Guillaume TISON, Commissaire divisionnaire de Valenciennes
- M. Damien MACKOWIAK, Commandant de la compagnie de gendarmerie de Valenciennes
- M. Franck LACROIX, Directeur régional des Douanes de Lille
- Mme Virginie MELON, Cheffe de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Quiévrechain
- M. Fabien FLAMENT, Directeur de la Maison d'Arrêt de Valenciennes

Fruit d'un travail collectif engagé depuis plusieurs années, elle s'appuie notamment sur de nouveaux dispositifs concrets comme l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger

(UAPED), qui illustre pleinement la capacité collective à innover pour mieux protéger les plus vulnérables.

En définissant des modalités claires de coopération, elle offre un cadre stable, opérationnel et évolutif pour répondre collectivement aux enjeux de santé, de justice et de sécurité sur le territoire.

A propos du Centre Hospitalier de Valenciennes

Fort d'un collectif de plus de 5500 professionnels investis, d'un budget de plus de 550 millions d'euros et d'une certification HAS « Haute qualité des soins », le Centre Hospitalier de Valenciennes est l'établissement de recours et de référence du Hainaut-Cambrésis à tous les âges de la vie. Résolument tourné vers l'avenir et ancré sur son territoire, le CHV accomplit ses missions de service public de santé en contribuant activement, en tant qu'hôpital support des Hôpitaux Hainaut-Cambrésis au développement de l'attractivité du Hainaut-Cambrésis et à la santé de presque 1 million d'habitants.

Notre raison d'être : « Permettre à tous d'accéder à des soins de haute qualité sur le territoire en alliant collectivement nos compétences et expertises au sein d'un hôpital qui favorise la prise de décision au plus près du terrain »

Pour en savoir plus : www.ch-valenciennes.fr

Contact média

Chloé Schuller-Bouquet

Attachée de communication du

schullerbouquet-c@ch-valenciennes.fr

06 72 69 32 84